lui assurant confirme ce que nous avons raconté.

Notre excellent confrère nierа probablement aussi que le vieux chien qui avait la figure noircie, s'est débarbouillé dans la maison et qu'il y a laissé ses vieux vêtements rapiécés pour endosser ceux de M. Grimonprez.

CROIX

Incendie. — Un incendie s'est déclaré hier vers trois heures dans la grande pièce, dite, actuellement ayant pour ateliers, du rez-de-chaussée et tenu par M. Lepers.

C'est un ouvrier de la maison Roger, couvreur à Croix, qui travaillait sur le toit d'une maison voisine, qui a aperçu la fumée sortant d'une fenêtre de l'étage du bâtiment.

Il a immédiatement prévenu le maître de la mécanique de l'établissement Isaac Holden, qui prévint les pompiers.

Ceux-ci se rendirent sur les lieux du sinistre avec une pompe qui heureusement ne dû pas fonctionner.

M. Lepers, aidé par des voisins, s'étaient déjà rendu maître du feu.

Il n'y eut que le lit, le sommier et le matelas qui furent la proie des flammes.

Les dégâts sont cependant assez importants.

Exploits d'ivrogne. — Hier, Edmond Vanheecke et Lefebvre, qui dans un état d'ivresse, se trouvaient attablés à l'estaminet Prévost, à l'*Alliance*, à côté du bureau d'octroi, vinrent entrer Henri Lepers, receveur du bureau d'octroi, qui était seul pour faire chauffer un peu d'eau.

L'un d'eux, Lefebvre, se mit à interpeller le receveur en lui disant : « Je bois du vin, tu peux nous faire un procès. »

M. Lepers se contenta de répondre : « Laissez-moi tranquille, je n'ai rien à voir avec vous. »

Ces paroles eurent le don d'irriter nos deux ivrognes qui se ruèrent sur M. Lepers. Lefebvre le prit à bras le corps, pendant que Vanhaeck lui administrait une volée de coups de poing.

Un consommateur vint au secours de receveur et mit les agresseurs à la porte.

Le garde-chasse, être Delefortrie, averti de ce fait, se mit à la recherche des deux ivrognes et Vanheecke fut arrêté au moment où il causait du scandale dans la rue.

Lefebvre fut trouvé chez lui couché sur le sol ivre-mort.

M. Séguin, commissaire de police à Croix, a ouvert une enquête.

WASQUEHAL

Trouvaille. — Dans la journée de lundi, M. Adolphe Verbrugge, a trouvé sur la voie publique une superbe montre chronomètre d'une grande valeur.

M. Verbrugge tient cette montre à la disposition du propriétaire.

Le tirage au sort. — Voici les noms des jeunes gens de la commune de Wasquehal appelés à subir le sort le lundi 12 février à 8 heures du matin, avec le canton Roubaix-Ouest :

Baert Jean-Baptiste — Balengh en Jean-Baptiste — Béauquin Charles — Bernard Emile — Bouteure Louis — Brouez Achille — Bataeye Cyrille — Campagne Robert — Cardon Victor — Carette Florent — Catteau Jules Cheyn — Constant Jules — Destelaere Gustave — Delbar Louis — Depreux François — Derouissart Emile — Dhalluin Paul — Dubus Henri — Dupont Georges — Dyjerick Jules Foreau Jean.

Haairon Felix — Herbez Georges.

Jovenaux Georges — Jovenaux Louis.

Lalache Alfred — Lepers Auguste — Libbrecht Achille.

Martins Moïse — Montaigne Paul — Moreau Jules — Mullié Léopold.

Odoc Alfred.

Pedrel Pierre — Picavet Emile — Pinin Léon — Prévot Clotaire — Prouvon Jules.

Samson Gustave.

Vanderstichelen Augustin — Vanhuystee Léon. Wattelos Georges.

LILLE

GRAVE ACCUSATION

contre un propriétaire de Lille

(Nouveaux détails)

Notre correspondant de Calais nous télégraphie que le *Parquet de Boulogne* a fait, hier mardi, une descente à Calais, au sujet de l'accusation d'incendie volontaire portée contre M. Ladent, de Lille. De nombreux habitants du Fort Nieulay, témoins de l'incendie qui fit cette année, le seul résultat jusqu'à présent qu'on pourrait bien se trouver en présence d'une affaire de chantage. Nous espérons pouvoir donner demain de nouveaux détails.

ARRESTATION

d'une bande de faux-monnayeurs

Des plaintes étant parvenues à M. le Commissaire de police du 4e arrondissement, à la suite de la circulation de pièces de monnaies fausses, celui-ci chargea le service de sûreté d'ouvrir une enquête.

Deux individus habitant le n° 60 de la rue d'Austerlitz étaient fortement soupçonnés. M. le commissaire se rendit à cette adresse et trouva Jules Vandenbucke, 28 ans, journalier, et Louis Hillaert, 25 ans, journalier, en flagrant délit de fabrication de fausse-monnaie.

Huit moules ont été saisis ainsi que différentes pièces de deux francs belges et tout un attirail de fabrication.

M. Barlier, a également procédé à l'arrestation des femmes Marie Desmet, 23 ans, née à Bruxelles et Louise Godisiabois, 23 ans, inculpées de complicité.

Double arrestation. — Lundi soir, vers neuf heures, la police a arrêté au chauffour de la porte de Canteleu deux vagabonds, les nommés Jules Blondeau, 16 ans, et Camille Derick, 23 ans, manœuvres.

Ces deux individus étaient soupçonnés de s'être introduits dimanche soir, par la porte de coulis ; restée ouverte, dans la maison de M. Duhen, inspecteur des travaux municipaux rue de Turenne, 10, sans doute pour y voler.

Blondeau et Derick ont pu établir leur innocence, mais ils ont quand même été maintenus en état d'arrestation pour vagabondage.

Les voleurs au camion. — Hier après-midi, toute la bande des voleurs au camion a été transférée du parquet à l'instruction. Ce mouvement au parquet. C'est M. Garnier, commissaire de police, qui dirigeait le convoi.

En route, rue du Palais, Sanders et Olivier Charlemagne ont tenté de faire les mutins ; Sanders, notamment, se couchait sur la chaussée et refusait de se rendre au parquet autrement qu'en voiture. Mais l'attitude énergique des agents, tant de sûreté que de ville, qui les conduisaient, leur eut vite enlevé toute velléité de rébellion.

Au palais de justice, M. le procureur de la République a signé aussitôt les mandats d'écrou.

Les vols. — Procès-verbal pour vol d'argent et de vêtements a été dressé à la charge de Marguerite Meysel, 45 ans, ouvrière de fabrique, sans domicile.

— Un autre procès-verbal pour vol d'un taps a été également dressé contre Auguste Masquet, 32 ans, manœuvre, rue de Lannoy, 67.

Commencements d'incendie. — Hier soir, vers 5 h. 1/2, un commencement d'incendie s'est déclaré dans la filature de coton de Mme veuve A. Delebart et J. Grymonprez, rue Saint-Sébastien, n° 30.

Au premier signal d'alarme, tous les postes de pompiers, leurs officiers en tête, et deux pompes à vapeur se sont transportés sur les lieux. Heureusement tout ce déploiement de sauveteurs n'a pas eu son utilité. C'était un métier de la filature qui avait commencé à prendre feu et qu'on eut vite fait d'éteindre. Les dégâts sont de peu d'importance.

Quelques instants après, on signalait un incendie rue de la Vieille-Comédie. Avec la même promptitude, les pompiers se transportèrent dans cette rue et pas plus que rue St-Sébastien n'eurent à fonctionner.

C'était encore un commencement d'incendie sans conséquence, heureusement. C'est dans l'estaminet tenu par Mme veuve Lemaître, rue de la Vieille-Comédie, 15, qu'un tas de petits tagots ont pris subitement feu dans la cuisine. Ici aussi, les dégâts sont sans importance.

Accident. — Hier après-midi, vers deux heures, M. Edmond Démont, 38 ans, ouvrier subrécargue, de passage à Lille, s'est affaissé tout à coup dans une mare de sang, rue de Paris, en face n° 154. On s'empressa autour de lui et on apprit que cet accident était dû à la rupture de deux varices à la jambe droite. Il a dû être transporté en voiture à l'Hôpital Saint-Sauveur, où il a été admis d'urgence.

Pauvre petit ! — Hier soir, est arrivé à la permanence un jeune enfant de dix ans, François Verlaine, demeurant à Hersin-Coupigny (Pas-de-Calais). A la suite de la mort de son père et de sa mère, le pauvre enfant quitta le commune à trois lieues de Lens, dimanche, et fit embarquer du chemin de fer pour Lille, soi-disant pour faire une visite au profit de son tuteur, rue de Bar.

Le jeune Verlaine a été mis à la disposition de M. le Procureur de la République qui prendra à son égard les dispositions qu'il jugera convenables.

LE NORD

Armentières. — *Suicide.* — Mardi, vers midi, en pénétrant dans la chambre de son mari afin de savoir s'il allait descendre dîner, Mme Charles Kinds, 57 ans, trouva ce dernier, coiffé d'un bonnet de coton grande frayeur à la vue du malheureux, pendu à un porte-manteau fixé dans la muraille, près de la fenêtre.

Une bouteille contenant encore un peu de genièvre se trouvait à proximité du suicidé.

Prévenu aussitôt, un voisin, M. Henri Teignel, paveur, monta dans la Chambre et tenta vainement de ranimer le pendu.

Charles Kinds, âgé de 57 ans, tisseur, qui depuis longtemps s'ennuyait, s'est probablement suicidé sous l'influence d'un délire alcoolique.

Arrestation. — Un jeune vagou de 19 ans, Désiré Prouchart, dit Le Moche, a été arrêté mardi matin par l'inspecteur de police Payement, pour infraction à un arrêté d'interdiction de séjour.

DOUAI

Arrestation. — La police a opéré l'arrestation de Quinot François, 23 ans, journalier, sans domicile, pour mise en demeure à la loi sur le police des crimes de fer en voyageant sans billet de Paris à Douai et vagabondage.

Accident. — Mardi dernier, M. Samuel Philippe, ouvrier mineur à la fosse numéro 5 à Dorignies, a été enseveli par un bloc de terre. Dégagé aussitôt par un de ses camarades témoin de l'accident, il a été remonté au jour où il a reçu les soins du docteur Dransart, puis il a été transporté à son domicile rue d'Arras, n° 4.

Cet homme est blessé au pied gauche. Son état n'est pas grave.

— Hier, M. Pasqueux Henri, 35 ans, de Lallaing, employé au service de la Compagnie des mines d'Anzin, était sur la voie qui passe au faubourg de Lille, lorsque un wagon venant dans la marche du train qui conduit le charbon de la fosse au rivage de la Scarpe. Il tomba malheureusement qu'il eut la jambe broyée. M. Fauqueux a été transporté à l'Hôtel Dieu où l'amputation a dû être opérée.

VALENCIENNES

Denain. — La bruit : « Arrestation de l'auteur du terrible incendie de la fosse Renard, » a été couru avec persistance, est démenti par la justice, qui continue ses recherches.

CAMBRAI

Rixe — Hier soir, après boire, une rixe, sans gravité, a eu lieu dans un estaminet et bastoches dans la rue des Trois Pigeons. La police arriva avant que les choses ne se soient gâtées ; les trappeurs s'enfoncèrent, voilés jambes. Néanmoins on a pu prendre le nom d'un cuirassier qui avait déjà mis le sabre à moitié hors du fourreau.

Beauvois. — Pendant que M. Charles Bassette, messager, entrait dans une maison afin d'y remettre un colis, un malfaiteur grimpait dans la voiture et s'emparait d'un sac contenant des effets, des livres, un service d'argenterie, le tout appartenant à M. Adolphe Dollé, employé à Beauvois. L'importance du vol est de 200 francs environ.

Maretz — Dans la nuit du 5 au 6 courant, un incendie a consumé une maisonnette et une grange malgré le secours dévoué des pompiers. La maison appartient à M. Henri Bourlet, tisseur ; la grange à Mme veuve Lenglet-Lanzisaux. Les pertes, souvenirs par des assurances, sont de 3,700 francs. Cet incendie est dû à une cause purement accidentelle.

AVESNES

Violent incendie au Quesnoy

Dans la nuit de lundi à mardi, un violent incendie a éclaté dans la maison de M. Guillemin-Nuez, cabaretier, marchand de sable, route de Gommegnies.

Vers deux heures et demie du matin, M. Guille fut réveillé par une fumée épaisse, qui gênait sa respiration, et constata que le feu était dans l'escalier. Il n'eut que le temps de sauver avec sa famille, à moitié vêtus. Des voisins charitables leur ont offert l'hospitalité et des vêtements. Tout a été consumé. Il ne reste rien ; les murs eux-mêmes se sont écroulés.

Il y a assurance pour 5,000 fr.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie pour connaître la cause de ce sinistre.

DUNKERQUE

Sauvetage d'une jeune fille. — Hier matin, vers dix heures, une jeune fille de 18 ans, Mlle Juliette Jannequin, occupée au déchargement d'ardoises de la goélette anglaise, *Samarite*, amarrée au bassin de la Marine, est tombée accidentellement à l'eau en glissant sur la planche qui reliait le navire au quai.

Après son premier plongeon, elle resta sous l'eau. Heureusement, M. Defayer Lucien, 24 ans, marin de l'escadre d'Alsace, courageusement, se jeta tout habillé, plongea et parvint à saisir la jeune fille qui fut ramenée à terre par son sauveteur, elle avait perdu connaissance.

Peu de temps après, on réussit à la ranimer, puis elle fut conduite à son domicile, rue du Gouvernement, 15.

Le sauveteur, M. Defayer, rue du Gouvernement, 5, sera demandé par l'autorité compétente pour le courage qu'il a déployé dans cette périlleuse circonstance.

Autre sauvetage — Hier après-midi, vers deux heures, M. Deknuyt Achille, 42 ans, rue Caumartin, 18, marchand sur le plat bord du steamer « Ville de Verdun », amarré au quai de la Compagnie générale des vapeurs du Nord, situé au quai sud de la darse du bassin de Freycinet, tombe à l'eau.

Heureusement, le préposé des douanes Snouckx Georges, se jette immédiatement au secours de M. Deknuyt et lui saisant sa ligne Brunel que celui-ci parvint à saisir.

Cet ouvrier, retiré sain et sauf du bassin, avait éprouvé une légère blessure à la tête.

Chute. — Hier matin, en descendant un sac de charbon dans une cave rue des Vieux-Quartiers, M. Lehman Lucien, 28 ans, journalier qui sa hotte, a glissé et s'est fracturé la rotule du genou droit.

Le blessé a dû être transporté à l'Hôpital.

Arrestation d'un cambrioleur. — Un nommé Léopold Calliotet, 30 ans, domicilié à Gennevilliers (Seine), a été arrêté par M. Freyburger pour avoir installé une baraque de jeu d'argent et dans laquelle on plumait ferme les naïfs. Pour cacher son trac, il avait arrangé sa boutique en forme de loterie, où on pouvait gagner des objets démodés, usés ou brisés même, mais brillamment astiqués afin d'attirer les badauds.

Chronique maritime. — Le navire « Wallisters » est parti de Dakar le 4 janvier avec nitrate.

C'est aujourd'hui mercredi que l'on passera à Dunkerque l'examen du pilotage qui ne sera donc suivant le nouveau programme il paraît qu'un seul candidat se présentera.

On examinera également des candidats au cabotage.

— La « Ville d'Arras » le nouveau vapeur de la compagnie générale des bateaux à vapeur du Nord, arrivera à Dunkerque vers la fin du mois.

Bourbourg. — La femme Dufloo, attendant impatiemment et vainement son mari qui s'attardait au cabaret V..., résolut d'aller l'y chercher. A peine eut-elle franchi le seuil, qu'elle rencontrait une mauvaise gifle de la dénommée Romanie V..., fille des cabaretiers ; puis ce fut la sœur, Julia V..., qui lui lança dans la figure, il en est résulté que la mère V... se mit de la partie en tirant Mme Dufloo par les cheveux et enfin le gendre de la cabaretière, qui empoigna Mme Dufloo par derrière et la jeta par terre à la porte.

Mme Dufloo a déposé plainte fut portée et procès-verbal a été dressé.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Accident. — En traversant la place de Bapaume, Delepaque, conseiller municipal a reçu accidentellement à l'œil droit un jet de vapeur d'eau provenant d'une chaudière à vapeur qui se trouve à garder la chambre. Le charretier, auteur de l'accident, a profité de l'arrêt momentané de M. P. Delepaque pour prendre la fuite.

Vache glacée. — En sortant hier matin, sur la route Saint-Sauveur, de M. Dubrulle, rue St-Aubert, s'est fracturé la jambe gauche. Elle a été immédiatement transportée à son domicile.

UNE ÉPIDÉMIE A AVION

Une épidémie de fièvre puerpérale fait en ce moment de nombreuses victimes à Avion. On signalait hier deux décès de femmes en couches et deux autres malades, ce qui porte à sept le nombre des cas.

Fauvrelle. — Un incendie a détruit avant-hier une remise et un tombereau appartenant à M. H. Dupuis, entrepreneur.

Grâce aux efforts des sauveteurs, on a pu empêcher le feu de s'étendre à une grange contiguë.

BÉTHUNE

Lens — La Compagnie des mines de Lens vient de décider la construction d'une usine à briquettes le long du canal de la Deûle à Vendin-le-Vieil. C'est dans ce but qu'elle fait procéder en ce moment à l'agrandissement de son lavoir situé près du quai d'embarquement et où déjà deux générateurs en supplément sont posés.

Nous croyons savoir que l'établissement de cette usine à briquettes a, surtout pour but d'écouler l'importante quantité de fines dont cette compagnie se trouve actuellement sur les bras.

— Les travaux de la fosse numéro un des mines de Lens viennent d'être momentanément abandonnés pour permettre un approfondissement du puits. En attendant, les ouvriers de cette fosse ont été dirigés sur celle numéro douze nouvellement mise en extraction et où pour le début, jusqu'à environ 300 tonnes ont été ramassées.

Le drame d'amour

de Carvin

Les blessures

Hier 10 février 25, M. Sibben, procureur de la République et M. Henneval, docteur légiste, sont descendus à Carvin pour procéder aux constatations légales. M. le docteur Lenys, qui avait donné ses premiers soins aux blessés, les assistait.

Henri Laloy porte à un centimètre de l'oreille droite une plaie produite par une balle qui a fracturé les mastoïdes et qui n'a pu être extraite.

A cinq centimètres au-dessus une deuxième plaie, produite par une seconde balle qui, en l'écorchant, est ressortie quatre centimètres plus haut.

La fille Hélène Pierronne porte une blessure au sommet de la tête, une seconde à quelques centimètres plus bas en arrière et une derrière dans le cou à la naissance des cheveux.

L'index de la main gauche a de même été atteint au moment où la jeune fille essayait de se protéger contre les coups de son agresseur.

Tous deux se pardonnent réciproquement le passé.

Une bicyclisto

C'est par erreur que nous disions que Laloy et la fille Pierronne avaient pu faire leur dernière fuite à Béthune, où il a été arrêté par le brigadier de police Leclercq, dans la maison Patte de Prouville pour courir sur piste au nom de la maison. Elle oblini même quelques succès. Laloy fut employé dans la maison comme pensionnaire ; mais le couple se trouvant déjà dans la déche eut recours à de mauvais expédients et Laloy fut condamné récemment par le Tribunal d'Amiens à 6 mois de prison pour escroquerie.

Il lui fut fait l'application de la loi Bérenger. C'est alors qu'Hélène regagna Carvin.

Le 29 décembre dernier, elle apprit son retour et partit à Arras à sa rencontre. Ils passèrent la journée dans cette ville s'ayant qu'à Douai puis revinrent à Carvin, se donnant rendez-vous pour le lend. nuit 1er janvier, afin de se concerter sur les décisions du jeune Laloy.

Le rendez-vous ne put avoir lieu et fut remis au lendemain ; c'est alors qu'eut lieu le drame que nous avons succinctement raconté hier.

Transfert à Béthune

L'état des blessés reste satisfaisant et permis le transfert de Laloy à Béthune, où il a été dirigé sur l'hôpital. Il a quitté Carvin par le train de midi 25.

Cette malheureuse affaire fait l'objet des conversations de tout le pays, où les familles jouissent de l'estime publ c.

A la gare, plus de cinq cents personnes attendaient le départ de Laloy qui était enveloppé dans un cache nez, pour dissimuler ses blessures.

La foule était plutôt sympathique qu'hostile.

Les pièces à conviction

Parmi les pièces à conviction qui figureront à la Cour d'assises à St-Omer, se trouve un revolver du calibre 7 en assez mauvais état, et un couteau de 8 à 9 c. de lame qui a été extraite de la tête de la fille Pierronne.

Un couteau de dessert, à pointe très affilée qu'avait servir, croit-on, à achever Hélène Pierronne dans le cou, a été remis à ceux qui seraient pas accourus au bruit deux détonations.

Carvin. — *Bizarre !* — Il y a une dizaine de jours, le gendarmerie de Carvin rencontrait une voiture chargée d'énormes ballots à une heure avancée de la nuit, l'arrêt et les conducteurs prirent la fuite.

Soupçonnant une fraude, les gendarmes en firent la capture et emmenèrent cheval, voiture et chargement à la caserne.

Quel ne fut pas leur étonnement en constatant que le chargement se composait uniquement de 1600 kilogs de houille.

L'envoi avait été fait par M. Prudhomme, de Blanc-Misseron, à destination de Libercourt, et la voiture avait été chargée.

Mais hier, le destinataire venait réclamer sa marchandise et raconta que et les conducteurs se sont mêlés à l'approche des gendarmes, c'est parce que le chargement devait contenir non ! mais bien de laine dissimulée dans les nuit dans le bouchon, et dérober à même gantiseé le projet d'hameçon

qui précède à l'expédition qui n'a pas tant sûr de gendarmerie.

Allemands nous donne à un sérieux procès.

Incendie. — Hier, vers minuit, le feu s'est déclaré dans une meule d'herbage, appartenant à M. Henri Cuvelier, cultivateur, rue de Gonnehem.

Les dégâts sont peu considérables et assurés ; mais il s'en faut, dit-on, que les dommages de la guerre, et de celles qui doivent forcément chômer du succès.

L'intermédiaire a été en général excellente. M. Louis Courtier, maître de chapelle, jouer volontiers, n'a pu remplir le rôle du vrai Championnet par suite de l'accident, que tel est survenu à son ami, obligé à le remplacer au pied levé. *Grande Marniere*, c'est M. G. Deschamps qui l'a remplacé et il s'en est tiré tout à son honneur.

M. Beaujeu fait un Saint-Florimond des plus désopilants.

M. Henri Cornevaux avec son accent suisse et germain, a rendu avec beaucoup de naturel, les personnages de Chamel et du capitaine Camarez.

Quant à Mlle Marie Deschamps, elle est véritablement une artiste consommée ; nous n'avons plus à faire ici son éloge ; elle a rempli avec beaucoup de grâce et d'entrain le rôle de Jeannette.

Mme Cuvelier a fait une Charlotte des plus naïves et des plus comiques.

Tous les acteurs ont été dignes de leurs félicitations ; les applaudissements qu'ils ont recueillis prouvent que le public était satisfait.

Du reste, c'est un comique agrémentant cette comédie et contribuant pour une bonne part au succès qu'elle obtient.

RIGOLETTO.

TERRIBLE ACCIDENT MORTEL

en 8 dès mines de Courrières

Samedi matin, vers huit heures, M. Jules Leclercq, ouvrier mineur, avait été chargé de mettre deux lampes déposées dans une cage à un passage d'étage où il se trouvait.

Soit que le mécanicien ait oublié son service, soit que la cage ait fait un faux mouvement, M. Leclercq n'eut que le temps de se jeter sur la première lampe.

Au moment où il saisit la seconde, il eut la tête prise entre la cage et les parois du puits. Le choc le fit tomber, et la cage lui enlevait la cervelle mêlée au. Il retomba dans le sabots, les épaules brisées.

Inutile de dire que la mort a été instantanée.

M. le docteur Lenys fit les premières constatations et ordonna le transport du corps à son domicile, rue Bouchart à Carvin.

M. Jules Leclercq, âgé de 28 ans et laisse une veuve et un enfant.

Le mécanicien Dugardin est le voisin du défunt.

Une petite fille brûlée vive à Laventie

Pendant une courte absence de la dame Robart, cultivateur à Laventie, des petites filles Aline, 6 ans, et Madeleine 4 ans 1/2 étaient demeurés seules à la maison près du feu. Madeleine s'amuse à allumer un morceau de papier au trou de poêle et le jeu s'est enflammé sur sa robe.

Le feu prit aux vêtements de cette dernière et toutes deux épouvantées se sauvèrent sur la route. Un voisin, M. Xavier Marcy enveloppa aussitôt la petite Aurélie avec une couverture mouillée mais il était déjà trop tard. L'enfant était grièvement brûlée aux sages. Malgré les soins du docteur Hameau elle mourut le lendemain matin.

Beuvry. — Un nommé Hubert Obry, né à Péronne, âgé de 20 ans, ouvrier aux mines de Nœux, demeurant depuis trois semaines à Beuvry chez M. Joseph Lafosse, 17, rue Gambetta, était *le 31 janvier dernier après-midi, pour aliénation aux mœurs* sur la jeune fille de son logeur, Renée, âgé de 11 ans.

SAINT-OMER

Saint-Martin-d'Hardinghem. — *Délit de chasse* — Il a été dressé procès-verbal contre trois jeunes gens surpris par la gendarmerie chasseur à l'aide d'engin prohibé et en temps de neige.

Aire — *Accident* — Dimanche soir, le train qui part de Fruges vers 5 heures, a dérailler vers 6 heures 1/2, au *arrivée* à l'Abraçonne et il a dû impossible de remettre le train sur les rails. Vers 2 heures du matin le train a pu retourner à *Fruges*.

Zutkerque — Une plainte ayant été portée contre les époux M. L. journaliers pour mauvais traitements sur leurs enfants, la gendarmerie a ouvert une enquête.

CALAIS

Vols. — Procès-verbal a été dressé à la charge de Arthur D., 21 ans ; Adolphe D. et Alfred D., tailleurs, ouvriers présumés du vol au comptoir d'une commune de Calais, commis dimanche vers deux heures de l'après-midi chez M. Louis Cartier, rue Leon Gambetta, 18.

— Une enquête est ouverte au vol de bijoux commis chez M. Alfred Ménay, comptable rue Pascal.

— Dimanche dernier, pendant que Mme Veuve Guérin, rentière, rue du Hôtel, 7, était au théâtre, des malfrats inconnus ont pénétré dans son domicile fracturé de 2 ses portes dans lesquelles ils ont soustrait 250 francs environ, un billet de banque et d'or et argent.

— On annonce la mort de Maxion William, ancien fabricant de tulles, décédé à l'âge de 69 ans. La défunt est l'un des premiers et principaux chefs de l'armée du saint, dans notre ville.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel d'Avesnes

Audience du 9 janvier

Billet, Paul-Charles, 18 ans, ouvrier de filature, 10 jours, Robert, Félix-Eugène, 15 ans, jardinier à Pourmies, 10 jours de correction, Fogelsinger, Alexandre, 16 ans, garçon boulanger à Hautmont, 12 jours, Berger, Jules-Auguste, 18 ans, sans profession, à Ormont, 12 jours, Lalouyan, Auguste-Joseph, journalier à Sivry (Belgique), rébellion, 6 mois et chacun 500 francs pour contrebande.

Delaporte, Jean-Louis, 60 ans, sans profession à domicile, vagabondage, 3 mois 1 jour, Vasseur, Constant-Emile, 26 ans, fileur à Avesnelles, 15 jours, Beaucamp, Charles-Henri, 31 ans, rentier, sans domicile, 30 jours, pour mendicité en réunion.

Lelisse Emile, 19 ans, linière à Villers-sire-Nicole, outrage public à la pudeur et violences, un mois, 26 fr., sursis.

Spasmes et Vapeurs

C'est maladies féminines qui se manifestent par des symptômes bizarres et irréguliers, tristesse, surexcitation, défaillances, pâles couleurs, etc., doivent être attribuées à un état maladif du système nerveux, prenant ses sources dans une altération du sang. Il est alors indispensable de dépurer, de rafraîchir, de clarifier le sang en employant le Rob Leclerc (aux jus d'herbes). Cet incomparable dépuratif végétal chasse la bile, guérit les boutons, rétablit les fonctions sans les irriter, rétablit la santé, le bonheur et la beauté.

Toutes les dames doivent lire avec attention l'excellente étude sur la régénération du sang (4e édition), que M. Leclerc, 1, place Saint-Michel à Bordeaux, envoie gracieusement à ceux qui la réclament. Après l'avoir lue elle demanderont avec confiance franco 3 flacons de Rob Leclerc pour 12 fr. ou de 6 flacons contre 21 francs.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Ozil, rue Esquermoise, 60 ; Fanyau ; Donte et Cie ; Cosme ; Pharmacie centrale Gobert et Cie ; A Tourcoing : Bricoulet ; Vannenville. — A Valenciennes : Sab'n-Boulet. — A Fresnes : Buries.

Nouvelles à la Main

Le coiffeur de la jolie vicomtesse de M... est un bavard insupportable. Aussi, l'autre jour, comme il demandait à sa clientèle :

— Comment madame désire-t-elle être coiffée ?

— En silence, lui répondit-elle.

Et l'artiste en cheveux, de répondre, sans se laisser démonter :

— Madame aura demain cette coiffure, faite de nattes discrètes et de bandeaux mystérieux.

***

M. de Calinaux s'informe chaque jour avec grande sollicitude de l'état de la température.

— Quel est, en somme, le plus grand froid que le thermomètre ait accusé cette année ? demande-t-il.

— 16 degrés au-dessous de zéro.

— Au soleil ou à l'ombre ?

BAULE-MAISON.

SPECTACLES & CONCERTS

Tourcoing. — *Représentation Théâtrale.* — Nous ne pouvons qu'encourager le public à venir applaudir vivement aux deux pièces que lundi dernier pour une représentation théâtrale.

Nous avons vu que *Champignol malgré lui*, le comédie gaîté en 3 actes de MM. Feydeau et Desvallières, est de nature qui doivent forcément obtenir du succès.

L'interprétation a été en général excellente. M. Louis Courtier, maître de chapelle, jouer volontiers, n'a pu remplir le rôle du vrai Championnet par suite de l'accident, que tel est survenu à son ami, obligé à le remplacer au pied levé. *Grande Marnière*, c'est M. G. Deschamps qui l'a remplacé et il s'en est tiré tout à son honneur.

M. Beaujeu fait un Saint-Florimond des plus désopilants.

M. Henri Cornevaux avec son accent suisse et germain, a rendu avec beaucoup de naturel, les personnages de Chamel et du capitaine Camarez.

Quant à Mlle Marie Deschamps, c'est véritablement une artiste consommée ; nous n'avons plus à faire ici son éloge ; elle a rempli avec beaucoup de grâce et d'entrain le rôle de Jeannette.

Mme Cuvelier a fait une Charlotte des plus naïves et des plus comiques.

Tous les acteurs ont été dignes de leurs félicitations ; les applaudissements qu'ils ont recueillis prouvent que le public était satisfait.

Du reste, c'est un comique agrémentant cette comédie et contribuant pour une bonne part au succès qu'elle obtient.

RIGOLETTO.

Programme des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Roubaix. — Représentations municipales subventionnées. — *Troupe du* Grand-Opéra de Gand (Entrées de faveur rigoureusement suspendues).

Jeudi 11 janvier 1896, grande Soirée de Gala, avec le concours de Mme Privat, contralto du Grand-Théâtre de Liège.

HÉRODIADE

Grand Opéra en quatre actes. — Musique de *J. Massenet.*

Grand orchestre, 55 musiciens, avec harpe. — Chœurs complets. — Corps de ballet. — Costumes et décors nouveaux. — Grande mise en scène.

Prix des places : Loges et fauteuils, 5 francs — Pourtours, 2 fr. 50 — Premières de face, 1 fr. 75 — Premières de côté, 1 fr. 25 — Deuxièmes galeries, 0 fr. 60 centimes.

Bureau de location pour les places numérotées, chez M. Dubé, rue de la Gare, n° 19, de 10 à 12 et de 2 à 5 heures. Le bureau sera fermé à 6 heures.

Grand-Théâtre de Lille. — Bureau à 7 h. 1/2. Rideau à 7 heures 1/2. — *Jeudi 11 janvier 1896, Werther*, drame lyrique en 3 actes.

PETITE CORRESPONDANCE

A. B. C. Non, pas avant 25 ans, accomplis. — Il n'a des sommes à subir. Adressez-vous à la mairie pour avoir communication du programme inséré au recueil des actes de la Préfecture de 1890.

Le Flageolet.

État civil de Roubaix

Du 9 janvier

Naissances. — Raymond Barthelemy, rue Pierre-41 — Louis Declercq, rue de Monneuse, rue Devandri — Eugène Marlet, rue Oliviers-de-Lille — François Degrave, rue Guimquelin 84 — Louise Pierens, rue Nossini 20 — Angèle Glinay, rue Tilleul 338 — Marie Nof, Hôtel-Dieu — Jules Pauquerie, 15 — Lucienne Picavet, rue de Lille 100, rue des Arts 6 — Georges Davos, rue Daubenton 17.

Décès — Jean Remacker, 69 ans, rue Chapelle-Carré 57 — Charles Lengel, 18 mois, rue Ste-Barbe, impasse cour Vromant 2 — Hélène Duchy, 23 jours, rue St-Rochus 12 — Eugénie Degeilchin, 16 jours, rue Neuve 12 — Jules Bouchez, 2 ans, rue de Mouvaux 5 — Jules Mouvaux, 5 ans, Hôtel-Dieu — Henri Gerville, 2 mois, rue Nouvelle (cour Vingha) — Alphonse Vandemoeslaeghe, 2 ans, Hôtel-Dieu — Gabriel Vandepoutte, 19 ans, rue Soubise, rue St-Jean — Jeanne Lemaire, 16 mois, rue des Arts 122.

Mariage. — Entre : Paul Dhellemmes, avocat, 29 ans, rue Pellart 19 et Jeanne Declercq, sans prof., 19 ans, rue St-Maurice 70.

État-civil de Tourcoing

Du 9 janvier

Naissances. — Virginie Vandersappen, rue de la Ferme — Madeleine Jeret, rue de Gand — Georgina Mestdagh, rue du Jardin — Mathilde Huyghe, rue du Quesnoy — Marie Mauve, rue Lorange — Philomène Decottignies, rue de la Laite — Sophie Dubut, rue de Gand — Noémie Six, rue du Château.

Décès — Madeleine Vandaele, 5 mois, rue du Rier — Louis Blanchy, 3 ans, au Pont-Rompu — Emile Monnier, 1 mois, rue de Lille — Zélie Bouchet, 47 ans, rue de Celsie — Hortense Vermersch, 14 jours, rue Blanc-Seau.

Mariages du 8. — Entre : Alfred Lampe, 22 ans, mécanicien et Marie Quintard, 28 ans, servante — Henri Gerard, 27 ans, chemisier et Marie Lefol, 25 ans, rattacheuse — Camille Chanterie, 32 ans, domestique et Alida Lagrange, 21 ans, servante — Alexandre Lemaire, 18 ans, tisseur, et Justine Wyndaele, 21 ans, moulineuse — Henri Mesquel, 41 ans, chef mécanicien et Marie Debonnet, 40 ans, professeur de musique — Gustave Bulle, 20 ans, rattacheur et Hortense Bonacart, 22 ans, rattacheuse — Augustin Vienne, 23 ans, fileur et Jeanne Dupire, 23 ans, dévideuse — Georges Vasseur, 20 ans, magasinier et Virginie Nuytten, 23 ans, ourdisseuse — Alfred Lemaire, 24 ans, tisseur et Marie Mingels, 25 ans, soigneuse — Henri Lorthiois, 24 ans, ajusteur et Célina Devos, 21 ans, soigneuse.

BONS PANAMA

LOTS du CONGO

délivrés en tous temps avec faculté de revente à des conditions particulières par la Maison

J. BULTÉ

Comptoir de Change

ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX

ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables

Exécution rapide de tous ordres avec les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.

Souscription aux Emissions. — Versement. Convers on.

Paiement immédiat et sans frais des COUPONS présentés à Bruxelles.

BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES

Achat et Vente d'Actions de Charbonnages.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 9 Janvier 1896.

La tendance persiste sur les Rentes.

Le 3 0/0 fait 97 20 après 97 05, cours du début. Le 4 1/2 0/0 est remonté à 106 10.

On annonce pour le 15 de la 1re à 1/2 du 3 0/0 et sur le nominal du 4 1/2.

L'Italien se traite à 76 25.

Les Sociétés de crédit se font remarquer par leur bonnetonne.

La Banque de France est à 4,100.

Le Crédit Foncier est à 1,090.

Les Obligations communales valeurs par lui Crédit Foncier reposent sur le signat. de la Ville.

Les Obligations communales sont, en fait, du Crédit Foncier. Ces deux sécurités en bien d'une.

La Crédit Lyonnais s'est avancé de 771 25 à 775.

Le Comptoir national d'Escompte se tient à 450, demandé ; dans quelques jours on sera fixé sur le chiffre de l'a compte sur dividende de 1895.

La Société Générale vaut 461.

L'Action des Immeubles de France se négocie à 450.

Un transportant son siège social, 200 rue Saint-Honoré, dans l'immeuble de la Foncière de France, la Société va réunir dans une certaine proportion, ses frais généraux.

Le Gérant : E. DUJARDIN.

A. FAJOT & CH